

L' AFC S' ENGAGE

A apporter une information claire à la personne et à son entourage.

A réaliser une évaluation régulière de vos besoins et à un contrôle qualité de nos prestations.

A coordonner les professionnels du domicile pour garantir un suivi optimal de votre situation.

A assurer la formation continue de nos professionnels.

Nos professionnels :

Des intervenants à domicile :

Auxiliaire de vie diplômé, employé à domicile, agent à domicile, aide-soignant, aide médico psychologique, assistants de soins en gérontologie, psychomotricien, ergothérapeute, les infirmiers libéraux conventionnés avec l' AFC

L' encadrement du personnel et le suivi de votre situation :

Responsables de secteur, infirmiers coordinateurs diplômés d' Etat

INFORMATIONS PRATIQUES



Comment vous y rendre :

Sortie 3 de l' autoroute d' Albi,
prendre direction Montastruc
Au panneau Zone d' Activité de l' Ormière,
sur la gauche, face à Lidl.

Nous assurons un service d' aide
et de soins à domicile 7 jours sur 7

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Vous pouvez contacter tous les services **par courrier** :
Zone d' Activité de l' Ormière – Lot 28
31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE
ou

☎ 05.61.84.30.69

☎ 05.61.84.83.09

Email : accueil@afc31.fr

Sur répondeur en dehors des heures d' ouverture de bureau

Membre de l' Union Nationale de l' Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Association Familiale InterCantonale
(AFC)

**UNE OFFRE GLOBALE DE
PROXIMITE**

**AIDE ET SOINS A
DOMICILE**

**RENSEIGNEZ VOUS
AU :**

05 61 84 30 69



**Service d' AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A
DOMICILE (SAAD)**

Nous pouvons vous proposer :

Une aide pour les activités de la vie
quotidienne :

**Entretien du logement,
courses, préparation des repas, en-
retien du linge.**

Une aide pour les actes essentiels de la vie
quotidienne :

**Aide pour maintenir votre
autonomie afin de vous permettre de
réaliser votre toilette, vous déplacer,
préparer et prendre vos repas.**

Un accompagnement pour les activités de la
vie sociale et relationnelle

TARIFS :

**Variables selon revenus et mode
de financement :**

Conseil Général (APA), Caisses de
retraite, CAF, Mutuelles, CESU...

**MODE EN PRESTATAIRE OU
MANDATAIRE POSSIBLE**

**Service de SOINS INFIRMIERS A
DOMICILE (SSIAD)**

Ce service permet :

**D'éviter une hospitalisation (lorsque les
conditions médicales et sociales le per-
mettent)**

Faciliter un retour d'hospitalisation

**Prévenir ou retarder les complications
liées à la perte d'autonomie**

**Prévenir ou retarder l'admission en mai-
son de retraite.**

***Nous réalisons : la toilette, les
changes, la prise de traitement,
la mobilisation...***

TARIFS :

**Prise en charge à 100% par l'as-
surance maladie.**

**PRESCRIPTION MEDICALE
OBLIGATOIRE
EVALUATION PAR L'INFIRMIERE**

**L'EQUIPE MOBILE SPECIALISEE
(MESURE 6 du PLAN ALZHEIMER)**

**Objectif: Favoriser le maintien à domicile
des personnes atteintes de la maladie d'Alz-
heimer**

**Ce service propose un plan de soins
individualisés décliné en séances d'acti-
vités à domicile :**

- Des soins de réhabilitation : améliorer
l'autonomie pour les activités de la
vie quotidienne (hygiène corporelle,
habillage, repas, entretien de la maison,
gérer son quotidien...) ou de loisirs
(jardinage, tricot, couture,...)
- éducation thérapeutique : conseils et
accompagnement pour le patient et son
aidant.
- mise en place d'aides techniques et
aménagement de l'environnement
- Conseil s aux professionnels du
domicile

TARIFS :

**Prise en charge à 100% par
l'assurance maladie.**

**PRESCRIPTION MEDICALE ET
DIAGNOSTIC POSE
OBLIGATOIRES**